



LE

# ROSAIRE



## SOMMAIRE DE NOVEMBRE 1902



GRAVURE :  
Basilique de S. Paul Hors  
les murs.

TEXTE :

Mon Chapelet, trad. du R.P. Ryan.. *Prato*

Nécessité de répandre le Rosaire  
*Ignace Body.*

Les Anges-Gardiens.....*Fr. C. C.*

Etude sur le prophète Osée  
*Fr A.M. Lamarche.*

Les Dominicains aux Philippines (suite)  
*Analecta, O. P.*

Le bienheureux André Abellon.... Décret apoltolique

Bibliographie—les dominicains .... *Mambo*

Chronique — Calendrier.

# EASTERN TOWNSHIPS BANK

Capital : \$2,000,000.

Réserve : \$1,050,000.

Bureau Chef : SHERBROOKE.

Wm. Farwell, Gér. Gén., J. MacKinnon, Ass.-Gér. Général,  
S F. Morey, Inspecteur.

SUCCURSALES :—Phoenix, C.A., Grand Forks, C.A., Waterloo, Qué.,  
Stanstead, Qué., Cowansville, Qué., Coaticook, Qué., Richmond,  
Qué., Granby, Qué., Bedford, Qué., Huntingdon, Qué., Orms-  
town, Qué., Magog, Qué., Montréal, Qué.

ST-HYACINTHE, QUE., J. Laframboise, Gerant.

**L. A. BRETON,**

—MARCHAND DE—

**THÉ ET CAFÉ**

AUSSI :

Vaisselle, Verreries, Ustensiles  
de Cuisine.

☞ Prix spéciaux aux membres  
du Clergé et aux Communau-  
tés.

Rue Cascades, ST-HYACINTHE

**H. Fauteux, D.D.S.,**

Chirurgien-Dentiste

195 RUE GIROUARD

(En face de la Cathédrale)

ST-HYACINTHE.

TÉLÉPHONE 40.

# L. P. MORIN

MANUFACTURIER DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc., Découpage, Tournage,  
Embouvetage, Bois de Sciage et de Charpente, Bardeaux,  
Lattes, Clapboards, etc. Séchoir à Vapeur  
attaché à l'établissement.

RUE ST-ANTOINE - - ST-HYACINTHE.

**L. N. TRUDEAU,**  
**DENTISTE**

No. 102 RUE MONDOR....

ST-HYACINTHE

Dentiers de toutes sortes faits sur commande.

Téléphone 279.

## MON CHAPELET

TRADUIT DU RVD. PÈRE RYAN

Non, je ne voudrais pas, couronne sainte et chère,  
Me séparer de toi pour les beaux diamants  
Qui scintillent au front des reines de la terre :  
De mon cœur tu connais tous les évènements.

Car je t'ai confié chacune de mes peines  
Dans la course des jours durant vingt ans passés,  
Et quand mes larmes ont coulé sur tes dizaines,  
Tes grains ont adouci mes plus sombres pensers.

Oh ! le temps envolé ! les amitiés perdues !  
Les rêves d'idéal ! . . . Mais aux jours des ennuis  
Vous avez recueilli mes paroles émues  
Et, grains charmeurs, pour moi vous fûtes des amis.

Combien, combien de fois, hélas ! dans mes détresses,  
Mes pauvres doigts lassés erraient sur tes chaînons !  
Et toujours je puisais dans les douces caresses  
De *l'Ave Maria*, des Consolations.

Ah ! combien de récits semés dans ma carrière  
De la foule inconnus tu pourrais raconter !  
A toi seul j'en ai fait confession entière,  
Mais ces aveux secrets tu sais bien les garder.

Je n'ai jamais porté d'autre chaîne sur terre :  
Tu montres que je suis par ma fidélité  
L'esclave de Jésus, de son aimable mère mère,  
A la vie, à la mort, jusqu'à l'éternité.

PRATO.

— o —

## NÉCESSITÉ DE RÉPANDRE PLUS QUE JAMAIS LE ROSAIRE

*Rapport lu au congrès marial de Fribourg août 1902.*

(Suite)

Commençons par les enfants.

Le premier soin des pasteurs, des maîtres chrétiens et des mères de famille devrait être de les initier à cette dévotion. N'est-ce pas d'ailleurs l'intention évidente de la Très Sainte Vierge qui, à la Salette, à Lourdes et à Pontmain, a prêché le Rosaire à des enfants ? La manière dont les mystères de la vie de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge y sont proposés, ne rend-elle pas aussi cette prière plus accessible et plus féconde que n'importe quelle autre pour le jeune âge ? Les vérités les plus hautes et les plus difficiles n'y sont-elles pas mises à la portée des esprits les plus simples et les plus ignorants ?

“Ce ne sont pas, dit Léon XIII, en son Encyclique de 1893, des *dogmes* de foi, des principes de sagesse qu'on présente dans le Rosaire, mais plutôt des *faits* que les yeux peuvent voir et qui se gravent dans la mémoire. Et ces faits s'impriment d'autant mieux dans l'âme et l'émeuvent d'autant plus que le fidèle les voit tels qu'ils se sont passés en réalité dans toutes leurs circonstances de temps, de lieu et de personnes. Lorsque, dès la jeunesse, l'âme s'est imprégnée de la considération de ces faits, il suffit ensuite d'énoncer les mystères pour que quiconque aime un peu la prière, se rappelle toutes les circonstances, sans aucune contention, par une sorte de mouvement, devenu naturel, de l'esprit et du cœur ; et l'un et l'autre reçoivent abondamment la rosée que Marie fait alors pleuvoir sur l'âme en prière.”

Il existe à Lyon une œuvre admirable qui montre sous un jour frappant les ressources que présente le Rosaire pour enseigner la foi aux enfants. Cette œuvre, fondée par le vénérable Père Chevrier en 1861, a pour but de préparer à la première Communion les enfants qui, pour un motif ou un autre, n'ont pu la faire en leur paroisse. Ce ne sont généralement, on le devine, ni les plus avan-

cés, ni les plus ouverts ; quelques-uns même ne savent pas lire. Savez-vous quel est le moyen principal employé par les successeurs du P. Chevrier pour les instruire ? Pendant les six mois qu'ils les gardent (car il y a deux premières Communions par an), ils leur font réciter chaque jour les 15 dizaines du Rosaire, en leur expliquant chaque mystère. Les pauvres enfants finissent par connaître parfaitement la vie de Notre-Seigneur, et par mieux comprendre les vérités de l'Incarnation, de la Rédemption et du Ciel, que des enfants beaucoup plus intelligents qui ont appris la lettre du catéchisme.

Après les enfants, les adultes.

Quel missionnaire n'a pas rencontré sur sa route de ces bonnes paroisses où le Rosaire est vraiment en honneur ? On l'y récite fréquemment à l'église en public ; point de mère de famille ou de jeune fille tant soit peu pieuse qui, au cours de sa journée, tout en vaquant à ses devoirs d'état, ne récite son chapelet et n'en médite les mystères ; et le soir, après la prière en commun, parents et enfants, réunis autour du foyer, le disent encore à haute voix. Qui nous dira les fruits de cette pratique généralisée et bien comprise ?

“Comment résister à la pensée de propager le Rosaire, nous écrivait un pieux curé ? J'en ai fait part à l'intéressante population qui m'a été confiée, et le résultat a de beaucoup dépassé mon attente. Que je la trouve belle, cette œuvre, toute revêtue du caractère divin ! Avec elle n'avons-nous pas Marie, et Marie puissante et forte de la puissance et de la force de son aimable Jésus ? Avec elle, n'avons-nous pas Jésus, avec tous les trésors de ses grâces et de son amour ? Avec Jésus et Marie, que n'avons-nous pas à espérer pour la vie présente et la vie future ?”

Un autre prêtre nous écrivait récemment d'une paroisse qu'il était sur le point de quitter pour un poste plus important.

“Le Rosaire m'a béni ici. Il va me suivre dans ma nouvelle paroisse, beaucoup plus populeuse, puisqu'elle compte 2,000 âmes. Je n'en tire pas d'autre joie que celle de penser que le Rosaire sera connu d'un plus grand nombre de personnes. Ici, c'est fini : ceux qui ont été *mordus* le sont pour tout de bon. Mon rôle y est rempli. Je vais le reprendre ailleurs.”

“Je bénis Dieu, nous disait encore il y a peu d'années le curé d'une grande paroisse ouvrière, de m'avoir donné le Rosaire comme moyen d'apostolat. Voilà 45 ans, que comme vicaire d'abord et comme curé ensuite, je suis dans cette paroisse. C'est au Rosaire, à son organisation simple et forte, à ses réunions régulières au cours de l'année, que je dois le noyau de piété et de vie chrétienne sans cesse grandissant qui réjouit mon cœur de pasteur. Lorsque je suis arrivé ici, l'indifférence était à peu près universelle ; et, grâce à des zélatrices intelligentes si dévouées, qui n'ont cessé de recruter de nouveaux Associés, nous avons peu à peu ramené à Dieu et à l'Eglise une partie importante de la population.”

Tout prêtre zélé pourra obtenir le même résultat en employant le même moyen avec persévérance.

Nous pourrions multiplier les citations semblables. Le temps ne le permet pas (1). Celles-ci suffissent à montrer qu'un prêtre pieux et zélé qui sait se servir de l'arme du Rosaire, est sûr de remporter des triomphes sur Satan et de faire conquérir le ciel à beaucoup d'âmes.

R. P. IGNACE BODY.

(A suivre)

---

## LES ANGES-GARDIENS

---

COMMENT S'EXERCE LA PROTECTION DES ANGES.

(Suite et Fin)

### II

**N**OUS les anges n'entretiennent pas des relations avec l'homme; il y en a qui assistent l'Éternel sur son trône, il y en a qui sont messagers. L'ordre entier se divise, suivant le mode de leur connaissance, en trois grandes hiérarchies; et chacune, subdivisée en trois chœurs, a une mission spéciale. La première contemple et aime Dieu, projette au dehors la bonté et la lumière éternelle ; c'est pourquoi on nomme ceux qui en font partie les Chérubins,

---

(1) La lecture de chaque rapport ne devait pas dépasser vingt minutes.

les Séraphins, les Trônes. La seconde s'occupe de l'ensemble de l'univers ; les Dominations définissent et distinguent ce qu'il faut faire, les Vertus pourvoient aux moyens en général, les Puissances trouvent le moyen de mettre en œuvre ce qui est ordonné. Enfin à la troisième est réservée l'exécution en détail ; les Principautés commandent, les Archanges sont les officiers intermédiaires, les Anges exécutent l'action comme de simples soldats. Cette vue générale des fonctions angéliques était nécessaire pour nous faire mieux connaître celle de nos Anges Gardiens.

C'est dans le voisinage le plus immédiat de notre nature, parmi les rangs pressés du dernier des neuf chœurs, que se recrute surtout la milice sainte des Anges Gardiens. Quelle beauté ! Quelle harmonie dans l'admirable ensemble de ministères ! ordonné entre les différents chœurs des esprits célestes, il aboutit comme fin, à cette garde immédiatement remise aux plus humbles, la garde de l'homme pour qui subsiste l'univers.

Dans cette dernière fonction, nous pouvons encore remarquer trois offices, attribués à trois anges distincts : l'ange de la personne, l'ange de la charge, l'ange des circonstances.

Tous les hommes, excepté le Christ, sont honorés de la garde du premier. Les infidèles, les hérétiques, les idolâtres, les mêmes raisons l'exigent, reçoivent de lui les conseils nécessaires pour se diriger suivant les connaissances qu'ils possèdent. Personne donc, pas même la Vierge, puisqu'elle n'était pas encore confirmée en grâce, n'est privé de cette protection. Hôte invisible, il s'attache à nos pas, et rien, si ce n'est la damnation, ne pourra nous en séparer. Il nous a reçus des mains de Dieu, au jour de notre naissance, nous pouvons compter sur sa garde fidèle. Que les amis du monde, rebutés par nos défauts ou nos infortunes, s'enfuient loin de nous ; que la mort, sans pitié pour nos cœurs, ravisse l'un après l'autre ceux que nous aimons, l'ange du Seigneur demeure à nos côtés. C'est lui qui porte au ciel, en les unissant aux siennes, nos prières. C'est lui qui éloigne de notre route, les occasions du mal, les maladies, les périls ; faisant naître sur nos pas, la paix, les bons conseils, les secours opportuns. Oh ! l'ami fidèle, le protecteur puissant, le sage conseiller que Dieu nous a donné !

Sur cette action continue se greffe l'office de l'ange de la charge et de l'ange des circonstances. Dieu, qui mesure toujours la grâce aux devoirs, assure les pontifes, les magistrats, les personnes publiques de l'assistance d'un esprit supérieur, sans que l'ange de la première heure soit relevé pour cela de ses fonctions. C'est cet ange qui veille sur les villes, les royaumes, sur la demeure du pauvre comme sur celle des rois. C'est lui qui veille près de l'autel, offrant à Dieu les prières et les oblations: *jube hanc perferrî per manus sancti angeli tui in sublime altare tuum, etc.*

Enfin il y a l'ange des circonstances : aux heures solennelles d'une vie humaine, d'une œuvre, d'une nation, Dieu envoie encore un de ses serviteurs. Gabriel vint annoncer à la Vierge l'incarnation du Fils de Dieu. Il y a l'ange de la guerre, des maladies ; il y aura l'ange du jugement dernier. Pour nous tous, un jour, ce sera l'ange de la mort. "Mystère profond, dit Origène, que le partage des âmes, entre les anges destinés à leur garde ; secret divin, relevant de l'économie universelle qui repose sur l'homme Dieu."

Telles sont les fonctions des Anges. Nous pouvons les résumer en trois ministères principaux. C'est un ministère de purification. Habités à contempler l'essence divine, ils en savent l'infinie pureté, et nous voyant avec nos faiblesses, nos taches, ils nous prêchent la pénitence. "Rien de souillé n'entrera dans le royaume des cieux",— ils nous préparent à y entrer en nous purifiant.

C'est un ministère d'illumination. Né dans la patrie des visions éternelles, l'ange nous communique, dans la mesure où notre nature et notre faiblesse le permettent, les adorables vérités de la foi. C'est entre lui et nous un écoulement incessant de lumières ; ainsi nous participons, d'une certaine manière, aux mystères défiant. Notre foi s'illumine de leurs inspirations, et les vérités naturelles resplendent de teintes inconnues.

C'est un ministère de perfection. Le but de sa protection est de nous communiquer la vie divine, de nous assimiler à Dieu. Son désir est d'augmenter nos vertus par la multiplication de nos bonnes actions, et de nous conduire ainsi à cette dernière et glorieuse transformation qui



doit nous rendre semblables à lui. Purifier, illuminer, perfectionner, voilà toute l'action des anges sur nous.

Maintenant pour tant de bienfaits reçus, serons-nous ingrats ? Quelle reconnaissance aurons-nous, pour des protecteurs si précieux ? Respectons-les, prions-les, ayons confiance en eux. Souvenons-nous qu'ils sont à nos côtés, et harmonisons notre vie avec une si sainte compagnie. Puissons-nous du moins ne les contrister jamais par une vie de péché, et les condamner à l'inaction par le mépris de leurs précieux services !

O anges de Dieu, nous sommes dans les ténèbres, éclairez-nous ; nos volontés se laissent emporter par les plaisirs du monde et la violence des passions, fortifiez-nous ; les afflictions nous pressent, les tribulations nous assiègent, encouragez-nous ; donnez à nos cœurs la paix et l'espérance ; donnez à nos âmes la perfection de la charité ; soyons unis sur la terre pour l'être éternellement dans l'éternelle béatitude !

FR. C. C.

— o —

## LE PROPHÈTE OSÉE

“La relation qui vous unit à Yaveh n'est pas une simple relation physique, comme plusieurs d'entre vous l'imaginent grossièrement, c'est encore une relation morale et fondée sur l'amour, assez semblable à celle qui rattache l'époux à l'épouse et le père au fils, pourvu que l'on entende épousailles, paternité, filiation spirituelles. Cette sublime alliance entraînait de votre part des obligations très graves ; vous avez manqué à chacune d'elles ; vous en serez rudement châtiés.”

Voilà tout le fond de la prédication d'Osée : *une idée générale*, (la spiritualité des rapports entre Yaveh et son peuple) *des reproches et des menaces*. Voilà l'élément très simple auquel on peut réduire ses prophéties, comme nous espérons le prouver par l'analyse raisonnée du document lui-même. Mais avant de faire appel aux textes, on nous permettra d'insister assez longuement sur la situation particulière du prophète Osée, car, au point de vue naturel, elle explique tout, et l'objet, et le caractère et l'accent de ses prophéties.

## I.—SITUATION PARTICULIÈRE D'OSÉE.

Osée est prophète en Israël sous Jéroboam II. Il exerce son ministère à partir de l'an 743 jusqu'en 734.

Il est prêtre et marié. Très sincère dans ses sentiments, il a le chagrin de voir son épouse désertier le toit conjugal pour courir à des amours insensées. Promesses, menaces, objurgations tendres et colères indignées, il épuise tous les genres d'arguments pour reconquérir l'affection de sa femme, et sans y parvenir (du moins, on ne lit pas qu'il y soit parvenu.) Il accepte tour à tour et rejette ses enfants comme étant d'une filiation douteuse. Ce qu'il souffre alors, divers passages de son livre, cités au cours de cette étude, nous le diront peut-être.

Or un prophète va naître de là. Osée réfléchit sur sa situation. Puis il part de ses chagrins domestiques pour s'élever à des considérations plus hautes. Le sentiment religieux descend dans son âme "comme une pluie tardive sur une terre desséchée". Il compare sa situation présente à celle de son Dieu. Les péchés du peuple et son éloignement d'Yaveh lui rappellent la trahison dont lui-même est la victime. N'est-ce pas Dieu, le véritable époux trompé ? et la véritable épouse infidèle, n'est-ce pas la nation Israélite, comblée des largesses d'Yaveh, et courant à des peuples étrangers pour recevoir, avec l'héritage de leurs vices, le faux honneur de leur alliance et le faible appui de leur bras ? Et n'est-ce point en vue de figurer cet étrange abandon que Dieu a permis que lui, homme de droiture et de piété, prît une femme légère et connût le malheur sous sa forme la plus rebutante ? Cette pensée l'éclaire et le console à la fois. Il considère ces événements comme un germe lointain de sa vocation semé par la main d'Yaveh. Puis, se servant d'un procédé littéraire fort usité dans la Bible, il écrit ces lignes : "C'est ainsi que " Yaveh commença de se révéler à Osée. Yaveh dit à " Osée : Va, prends une femme infidèle, et aies-en des " enfants d'une filiation douteuse ; car ce pays s'est rendu " grandement infidèle à mon endroit. Et il alla, et prit " Gomerbath Dibraïm pour épouse. Celle-ci conçut et lui " donna un fils."

Un théologien orthodoxe ne dirait-il pas : "La Providence permet parfois des mariages mal assortis en " vue d'obtenir une fin supérieure ?" En style biblique,

on écrit *un ordre* au lieu *d'une permission*, mais la pensée demeure la même. A la page suivante, elle évolue dans le même sens. Osée et sa famille sont des signes dans la maison d'Israël. Si le prophète a tenu une conduite modérée vis-à-vis de son épouse, c'était en vertu d'un *ordre* d'Yaveh. "Yaveh me dit: Va, aime toujours cette femme " qui a un amant et qui est adultère: c'est ainsi que Yaveh " aime les enfants d'Israël, bien que ceux-ci aillent à des " dieux étrangers". Les enfants seront également des signes : c'est sur l'ordre d'Yaveh que le prophète leur a donné des noms symboliques. La petite Loruchma, dont le nom signifie *je n'aurai pas pitié*, et les deux fils, Jigréel —allusion aux sanglantes représailles de Jéhu contre la femme d'Achab et à la vengeance que prémédite Yaveh— et Lo-Ammi, *vous n'êtes plus mon peuple*, seront pour la nation des menaces vivantes, comme plus tard les enfants d'Isaïe seront des espoirs vivants.

On connaît maintenant l'origine et le but de la vocation d'Osée et l'on entrevoit déjà quel sera l'objet de sa prédication ; que peut-il prêcher, sinon l'amour de Dieu méprisé ? C'est bien dans ces troubles de famille qu'il convient de chercher le secret humain de son éloquence et le ressort naturel de son génie.

" Mais il n'y a point de proportion entre la cause et l'effet. On nous raconte une simple histoire du foyer domestique et voici apparaître un prophète armé de toutes pièces pour la défense des droits d'Yaveh !" Il est d'abord à cette objection une réponse toute prévue. Si Dieu fait concourir à l'exécution de ses desseins les circonstances matérielles qui entourent un être, à plus forte raison saura-t-il utiliser les conditions morales, exemptes de lois fixes et soumises au contrôle immédiat de sa Providence. Le souffle inspirateur venant à la rencontre d'une âme brisée par la souffrance en saura tirer des accents proportionnés ; et si le vent murmure doucement à travers un épais feuillage, en revanche il a des sifflements sinistres quand il secoue et malmène des rameaux décharnés.

Et puis, nous nous demandons si la cause est aussi banale qu'on le prétend. . . . Une grande passion est aussi rare qu'un "grand génie", avons-nous lu chez un écrivain sérieux. A l'histoire de le vérifier. Chose certaine du

moins, l'amour—en tant que passion—n'est ni un crime, ni une folie, ni une sublimité, ni une gloire, c'est une force, une grande force indifférente. Orientée vers le bien ou le mal, on en connaît les résultats : ils ne sont jamais médiocres. Mais on peut également l'orienter vers le beau. De très grands poètes la retrouvent à la base de leur inspiration ; c'est la première blessure—large et profonde, qui fera couler l'abondance dans leurs festins de pélicans. Quand un homme, en effet, a longtemps souffert de ce mal étrange et qu'il se décide à le dominer pour agir, on est dans l'admiration devant ses gestes. Mais si par hasard, et le génie aidant, un tel homme s'avise de chanter, oh ! alors, vous tous qui avez cuirassé vos âmes contre l'émotion, défiez-vous d'un Dante, d'un Byron ou d'un Musset, car

Les plus désespérés sont les chants les plus beaux,  
Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots.

Il en va de même pour le prophète Osée ; son livre n'est qu'une vibration d'âme, longue et douloureuse ; jamais on n'a étalé plus magnifiquement les souffrances du cœur. Dans la plainte d'Yaveh contre son peuple, nous retrouvons la plainte d'Osée contre sa femme et inversement, car les deux situations n'en font qu'une. Et ainsi, nous pouvons affirmer sans crainte que l'objet de la prophétie se trouve comme fixé d'avance : ce sera la relation d'amour ou, en d'autres termes, la spiritualité des rapports entre Yaveh et son peuple.

## II.—L'IDÉE GÉNÉRALE DU PROPHÈTE OSÉE.

Telle est avons-nous dit l'idée générale de l'auteur. On la découvre assez nettement sous la profusion des images. La première image caractéristique de cette relation est celle de l'époux et de l'épouse. Le prophète y revient sans cesse avec une préférence marquée. Yaveh est un époux plein de tendresse et de libéralité, et la nation, une épouse inquiète que la passion sexuelle égare et qui oublie ses serments :

“J’ai vu des choses horribles, dans la maison de Jacob :  
Là Ephraïm s’est prostitué, Israël s’est souillé.  
Ne pousse pas des cris d’allégresse comme les nations ;  
Car tu t’es prostitué en abandonnant ton Dieu.” (1)

Ailleurs : “O mon épouse bien-aimée, ne me sois plus infidèle ; ne te donne plus autres hommes ; et moi je suis encore à toi.” Et ainsi de suite. L’auteur prête à Yaveh tous les subterfuges des amants déçus :

“Je m’en vais, je retourne dans ma demeure  
Jusqu’à ce qu’ils me cherchent ;  
C’est quand le trouble les aura atteints qu’ils me chercheront.”

et leurs inimitables contradictions :

“Je les chasserai de ma maison pour tout le mal qu’ils commettent,  
Car je ne peux plus les aimer !”

mais, un peu plus loin :

“Mon cœur se sent attiré vers toi.  
Mes entrailles sont émues à ton sujet.”

et leurs perplexités poignantes :

“Vais-je te laisser là, Ephraïm ?  
T’abandonnerai-je, Israël ?  
Vais-je me dessaisir de toi ?”

puis enfin, leurs conclusions toujours en faveur de *l’objet* :

“Non, je n’agirai pas selon la fougue de mon courroux,  
Je n’exécuterai pas mon projet de détruire Ephraïm ;  
Car je suis un Dieu et non pas un homme,  
Et je n’aime pas à détruire.”

Entre celui qui donne la vie et celui qui la reçoit, il existe au moins une relation physique. Mais on voit d’après ces textes que, dans la pensée du prophète, les *bnê-Israël* sont rattachés à Yaveh par d’autres liens encore et de nature supérieure. Osée est le prophète de l’amour divin. Il rappelle à ses compatriotes que Yaveh les aime d’une amour de préférence sans morcellement ni partage, comme celui de l’époux vis-à-vis de l’épouse.

(1) Traduction du texte Hébreu restauré.

Alors il passe à une autre image,—tout son procédé consistant à passer, ou mieux, à sauter d'une image à une autre.—Les complaisances d'Yaveh pour son peuple nous sont représentées sous le symbole du père adoptif :

“Quand Israël n'était encore qu'un enfant, je l'aimai ;  
Je le fis venir d'Égypte pour en faire mon fils.  
C'est moi qui ai appris à Ephraïm à marcher, le portant dans mes bras ;  
Et il ne se rend pas compte que c'est moi qui le relèverai.”

Puis il rappelle à Jacob sa robustesse antique, et l'heureux temps où il fut assez fort pour lutter contre un ange du Seigneur. On ne peut qu'admirer cette page. En vérité, l'auteur ne pouvait mieux caractériser l'attitude d'Yaveh à l'égard de son peuple, qu'en faisant intervenir l'amour paternel, cet austère et délicieux sentiment, enseveli dans les réserves profondes d'un cœur d'homme, et surgissant parfois, avec cette nuance de discrétion dans la tendresse qui le recommande à tous et le revêt d'un charme éternel. Et ce nouveau symbole lui permet de nous présenter un autre aspect de son idée, le caractère libre de la relation. Il n'est rien, en effet, de moins nécessaire que le choix d'un fils adoptif. C'est donc par une pure bienveillance de la part d'Yaveh qu'Israël est devenu le peuple prédestiné, et l'ancienne alliance repose uniquement sur l'amour.

En voudrions-nous d'autres exemples ou d'autres preuves ? La luxuriante fantaisie du prophète les sème à profusion. Après la famille, ce qu'un oriental aime le plus, c'est son troupeau et son champ. Nouvelles images dont Osée va se servir pour vulgariser son idée-mère.

“Tu n'as pas d'autre sauveur que moi,  
Car j'ai été ton berger dans un pays complètement brûlé.  
Je t'ai conduit avec les guides de l'amour ;  
J'étais comme celui qui relâche le frein près de la bouche,  
Et je te présentais la nourriture.”

Et ailleurs :

“Israël est une vigne qui a une belle ramure  
Et produit des fruits en abondance ;  
Comme des raisins au désert, j'ai trouvé Israël,  
Et comme des fruits sur un figier précoce, leurs pères me sont apparus.”

Sur ces divers emblèmes, Osée rappelle toujours à ses frères le caractère spirituel ou moral de leurs rapports avec Yaveh et l'amour de préférence dont ils sont l'objet. Et certes, la précaution n'est pas inutile et l'enseignement vient à son heure. Nous n'avons pas à étudier à fonds la pensée israélite touchant la relation entre le peuple et Dieu.

Quelques remarques vont suffire. Osée ne prêchait point, sans doute, une vérité nouvelle, mais une vérité renouvelée. Les enfants d'Israël avaient laissé s'oblitérer les traditions Mosaiques au sujet de l'alliance, et voici de quelle manière. Les peuplades chananéennes qu'ils avaient refoulées autour d'eux pour occuper le territoire se vengeaient des conquérants par une absorption lente dont le mariage et l'esclavage n'étaient pas les moindres facteurs. Or ces peuplades professaient les idées les plus grossières au sujet de la divinité. Le dieu n'était pas seulement le protecteur naturel du pays, mais on croyait se rattacher à lui par descendance charnelle. Il était considéré de plus comme le principe fécondateur immédiat de la nature. On n'avait pas même l'idée d'une relation mystique avec les habitants du pays.

Par une pénétration sourde, et à des degrés qu'il n'est guère facile d'apprécier, ces bas sentiments avaient trouvé faveur auprès des israélites, et altéré peu à peu le sentiment légué par Moïse, le grand sentiment primitif, sans complexité et sans nuances comme le désert où il s'était épanoui. Au Livre des Juges, on signale à plusieurs endroits, et pour le réprouver, cet asservissement religieux et national. Ainsi donc, l'attitude du prophète Osée nous paraît suffisamment expliquée. Sa position franchement spiritualiste ne l'est pas trop, si l'on considère que bientôt Isaïe et Jérémie vont reprendre la même idée sans plus de succès ; surtout si l'on veut bien se rappeler ce que Notre-Seigneur devait dépenser, huit siècles plus tard, d'efforts et de patience pour ne pas réussir à acclimater dans l'esprit des Juifs cette équivalente notion : *Regnum Dei intra vos est.*

Au reste, les *reproches* du prophète Osée aux enfants d'Israël, en nous faisant connaître l'état moral du peuple

Hébreu, jeteront peut-être un nouveau jour sur la question, un jour oblique du moins.

FR. M. A. LAMARCHE,  
des frs. prêch.

(*La fin au prochain numéro.*)

— o —

## NOTES ET DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'ORDRE DES FRÈRES  
PRÊCHEURS DANS LES ILES PHILIPPINES

(Années 1898, 1899 et 1900)

(*suite*)

*Quels est l'avenir réservé aux Ordres religieux dans les îles Philippines, après les changements profonds, dont ces régions viennent d'être le théâtre ?*—Comme nous l'avons indiqué au début de cet article, il est impossible, à l'heure actuelle, de prévoir ce que seront exactement et l'état politique des îles Philippines au XX<sup>me</sup> siècle et le rôle que les Ordres religieux seront appelés à y remplir. Au moment où nous écrivons ces lignes, les populations de l'Archipel sont encore profondément troublées ; de nombreuses années sont encore nécessaires pour rétablir complètement l'ordre social dans ces contrées et y organiser un nouvel état de chose, qui, quoi qu'il arrive, sera si différent de l'ancien.

Qu'en est-il des forces du Gouvernement de l'Indépendance au commencement de l'année présente 1901 ? Nous avons indiqué plus haut les conditions essentiellement défectueuses qui ont présidé à la formation de ses troupes ; cependant il ne faudrait pas croire que, même après les nombreux échecs que leur ont infligés les soldats américains, ces troupes soient aujourd'hui un obstacle sans importance. Il y a peu de temps encore Trias, le meilleur des généraux philippins, se trouvait à la tête de 5000 hommes. Plusieurs autres chefs conduisent des bandes d'insurgés moins considérables. Les journaux américains ont prétendu que, parmi les soldats philippins, 200 à peine sont armés de mauvais fusils. La vérité est au contraire que plus de 2000 sont armés d'excellents fusils, et du modèle le plus récent, venus d'Europe. Plusieurs nations, mais surtout l'Angleterre, ont un intérêt capital à



retarder le plus longtemps possible l'établissement définitif de la puissance américaine dans les îles Philippines. Les Philippins ont donc trouvé en Europe de l'argent et des armes pour soutenir leur lutte contre les Etats-Unis.

On serait dans l'erreur en croyant que la capture d'Aguinaldo, sur laquelle planent toujours bien des mystères, a mis un terme à la résistance des indigènes. Le nom d'Aguinaldo a beaucoup figuré dans les journaux d'Europe ; mais à l'heure actuelle, dans toutes les îles de l'Archipel, le nom du Général Tinio, qui a succédé à Aguinaldo, jouit d'un prestige que n'obtint jamais son prédécesseur. Il y a en effet des mois et même des années que plusieurs milliers de soldats américains le poursuivent sans l'atteindre.

Enfin le Gouvernement de l'Indépendance a des agents secrets à Paris, à Londres, à Madrid, au Japon, qui sont en relation suivie avec les loges maçonniques de ces divers pays. L'ordre ultime transmis par ces agents est de continuer la guerre. La résistance aux Américains repose d'ailleurs sur un sentiment populaire très-vif. Tous les Philippins ont accueilli avec enthousiasme sans bornes la proclamation de l'indépendance de leur patrie. Cet enthousiasme ne s'est pas encore éteint. Le mot d'Indépendance continue à les griser ; et bien que les réalités de la situation leur persuadent de cesser une lutte, dont l'issue finale ne semble plus douteuse, ils ne peuvent se persuader de la nécessité où ils se trouvent de vivre sous la conduite d'une nation étrangère.

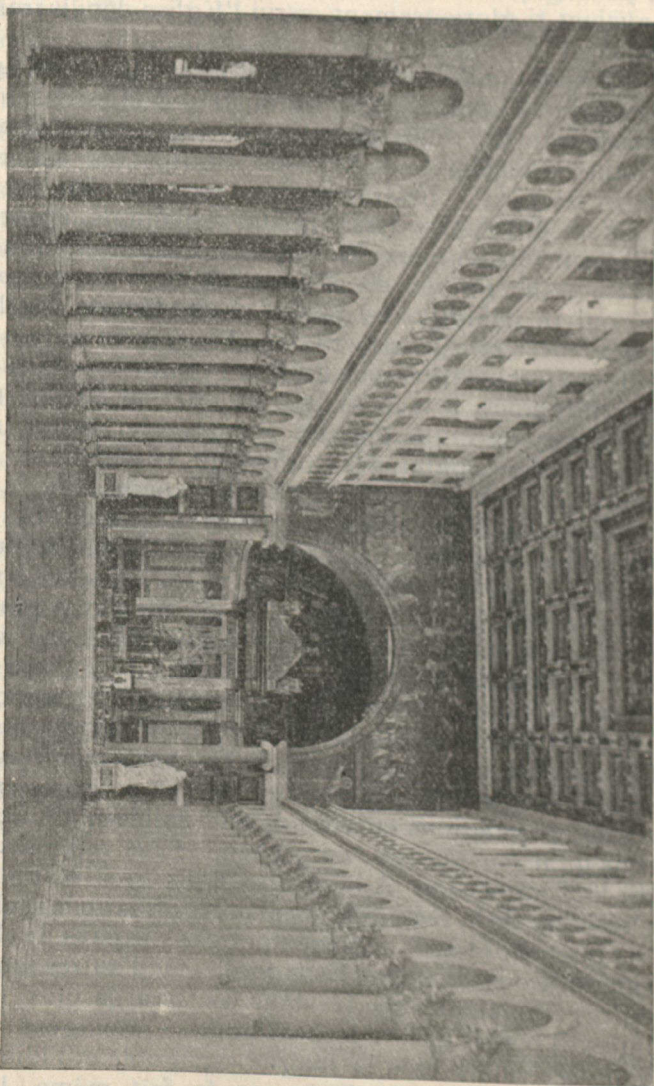
Si les Philippins croient fermement que le temps est venu de gérer eux-mêmes leurs intérêts, toute autre est l'opinion des Américains sur ce point. Voici à ce sujet l'appréciation très nette donnée par la Commission d'enquête dans son rapport au Président des Etats-Unis. "A quelle classe de la société qu'appartinsent les divers témoins que nous avons entendus, il résulte pour nous de leurs témoignages, avec la dernière évidence, que la masse du peuple aux Philippines est ignorante, douée d'un tempérament crédule et puéril ; qu'en conséquence le droit de se gouverner par le bulletin électoral devra être pour lui fort limité, et que le plus grand nombre des habitants, pendant longtemps encore, ne seront pas dans des conditions voulues pour exercer aucun droit po-

“ litique.” Ce jugement a eu un premier résultat immédiat ; c’est que le Gouvernement des Etats-Unis vient de refuser aux Philippines le titre d’Etat ; il s’est contenté de déclarer les îles de l’Archipel territoire américain. Les Philippines se voient par là même privées de toute participation directe à la législation de leur pays. Toutes les lois, décrets et règlements sont désormais portés par une Commission de fonctionnaires américains, avec la sanction du Gouvernement de Washington. On comprend aisément que cette mesure ait augmenté la répulsion des indigènes pour les Etats-Unis.

Qu’il nous soit permis de faire remarquer ici combien peu sincères étaient les déclarations du journalisme américain pendant les mois qui ont précédé la déclaration de la guerre, assurant que l’intervention des Etats-Unis était nécessaire pour rendre à la liberté les populations des colonies espagnoles. Qui croira que les Etats-Unis ne connaissent point l’état véritable des populations des îles Philippines, au moment où ils allaient les faire passer sous leur joug ?

Quel est maintenant le sentiment qui anime le cœur des religieux espagnols à l’égard des populations des Philippines ? Pendant les premiers moments qui ont suivi leur captivité, beaucoup de religieux espagnols, il faut bien l’avouer, désiraient quitter pour toujours les îles Philippines. Le soulèvement populaire contre les *frailles*, dont ils venaient d’être témoins, et cette haine de la part de gens pour lesquels ils avaient abandonné le pays natal et accompli tant de sacrifices, leur furent si pénibles, qu’un très grand nombre des religieux espagnols ne désiraient que secouer sur le peuple Philippin la poussière de leurs pieds et se transporter sur d’autres plages pour y exercer leur apostolat. Mais dès que, laissant de côté le sentiment personnel et humain, ils ne considérèrent que l’intérêt surnaturel du peuple philippin, ils convinrent aisément de la nécessité où ils se trouvaient de ne point l’abandonner. Les 600 prêtres indigènes qui exercent le ministère sacré aux Philippines, sont manifestement insuffisants pour répondre aux besoins religieux de près de six millions et demi de catholiques. Sur ce point, le représentant du Saint-Siège, Mgr Chapelle, Délégué Apostolique, aussi bien dans l’intérêt du Catholicisme aux Philippines, que dans

BASILIQUE DE S. PAUL HORS LES MURS



celui de l'Ordre de S. Dominique, usa de toute son autorité pour empêcher les religieux d'abandonner le poste où ils avaient si glorieusement servi l'Eglise depuis trois siècles.

Dans toute l'étendue de l'Archipel, on compte 746 paroisses, 105 Missions paroissiales, et 116 Missions proprement dites. En 1896, les religieux espagnols travaillant au saint ministère dans les îles Philippines étaient au nombre de 1124. En novembre 1900, ils n'étaient plus que 672. Le départ des religieux espagnols, encore actuellement résidant aux Philippines, compromettrait donc gravement les intérêts de l'Eglise au sein d'une population, qui en définitive est restée profondément attachée à ses croyances religieuses. Si dans l'avenir un certain nombre de prêtres catholiques doivent venir des Etats-Unis aux Philippines, il leur faudra toujours un certain temps pour apprendre la langue des indigènes et se mettre au courant de leurs habitudes. Pendant la période de transition, le clergé espagnol régulier sera nécessaire.

Enfin nos Pères des Philippines n'ignorent pas que, sous le Gouvernement des Etats-Unis, la situation du curé catholique sera bien différente de ce qu'elle était sous le Gouvernement de l'Espagne. Le prêtre n'aura plus désormais qu'à exercer son ministère spirituel sans l'adjonction d'aucune autre charge temporelle ; il rentrera ainsi dans son vrai rôle. Sous le Gouvernement espagnol, par suite de l'insuffisance des administrations espagnoles, le religieux curé, sur la demande du Gouvernement, avait dû assumer une foule d'emplois, qui le compromettaient aux yeux des populations et le rendaient solidaire d'une foule d'abus qu'il ne pouvait empêcher. "Le religieux-curé, " dit la Commission Américaine dans son Rapport au " Président de la République, était d'ordinaire le seul homme instruit, le seul représentant dans le pays de l'autorité du Gouvernement Espagnol. Si d'autres fonctionnaires résidaient avec lui dans les bourgs plus importants, il restait encore le seul homme intelligent possédant également bien la langue espagnole et l'idiome du pays ; il se trouvait ainsi, par le fait même, l'agent principal et le centre de toutes les affaires. En outre des fonctions spirituelles du ministère sacerdotale, le Curé aux Philippines était officier des registres de l'état ci-

“ vil, inspecteur des écoles primaires, président du Con-  
“ seil de Charité (assistance publique aux indigents), pré-  
“ sident du Conseil d'hygiène, président du Conseil des  
“ prisons. Il devait donner à ses paroissiens les certifi-  
“ cats de mœurs et de bonne conduite, qui faisaient foi de-  
“ vant les tribunaux de la colonie, et dénoncer aux autori-  
“ tés les agitateurs et les flibustiers. C'est ainsi que bon  
“ nombre de révolutionnaires, emprisonnés en ces derniè-  
“ res années par le Gouvernement Espagnol, repro-  
“ chaient toujours aux Curés d'avoir été par leurs dénon-  
“ ciations les auteurs de leur infortune. Le Curé était en-  
“ core président du Conseil Municipal, président du Con-  
“ seil de recensement. Pendant longtemps, il fut le chef  
“ effectif de la commission chargée du tracé des routes et  
“ de leur exécution ; en ces derniers temps, il était resté  
“ président honoraire du Conseil des Travaux publics. Il  
“ était encore président du Conseil des Contributions loca-  
“ les, et inspecteur des contributions provinciales”. Dés-  
sormais les religieux aux Philippines seront déchargés de  
tous ces emplois, qui leur étaient imposés par le Gouver-  
nement espagnol, et dans la mesure où la chose sera possi-  
ble, les Dominicains de la Province du T. S. Rosaire remet-  
tront peu à peu l'administration des paroisses entre les  
mains des Evêques, pour se donner tout entiers à l'ensei-  
gnement des sciences sacrées dans leur Université de Ma-  
nille, à la prédication, au ministère des âmes, et surtout à  
à l'évangélisation des Infidèles. Mgr Basilio Sancho de  
Santa Justa y Rufina, Archevêque de Manille, en 1767,  
fut le premier à imposer aux religieux des Philippines la  
charge des paroisses. En vain ceux-ci s'en excusèrent,  
alléguant que la charge des paroisses leur était interdite  
par les lois de leur Ordre. Il y eut une lutte assez vive à  
ce sujet entre le prélat et les religieux. Ces derniers pro-  
testèrent au Saint Siège ; mais à la fin, ils durent céder à  
la nécessité et au besoins de l'Eglise dans ces contrées.

(A suivre)

## LE BIENHEUREUX ANDRÉ ABELLON

Par le *Décret* dont nous nous empressons de publier ici la traduction, le Souverain Pontife vient d'approuver le culte public rendu de temps immémorial au Bienheureux André Abellon, religieux dominicain du couvent de Saint-Maximin, décédé à Aix en 1450. En invitant nos pieux lecteurs à se réjouir avec nous de l'issue favorable de ce procès et en à remercier le Seigneur, nous leur demandons de prier le B. André Abellon afin d'obtenir son intervention auprès de Dieu en faveur de ces Communautés françaises qui doivent lui être particulièrement chères. (1)

### DÉCRET

La vénérable mémoire d'André Abellon, Français de naissance, prêtre de l'Ordre des Frères Prêcheurs, à laquelle, dans les tribulations présentes, l'autorité du Siège Apostolique confère un nouvel éclat, confond les sages et les puissants du siècle et apporte une source de consolation et de force au serviteurs de Dieu dans leurs angoisses, haïs qu'ils sont par le monde parce qu'ils ne sont pas du monde. De cette glorification naît aussi l'espérance d'un accroissement de piété et de vénération, surtout en France, envers Marie-Madeleine, cette femme sainte à qui beaucoup de péchés ont été remis parce qu'elle a beaucoup aimé. Car, pendant trente ans et plus, André, dans le couvent et l'église de Saint-Maximin, qui relevaient autrefois du diocèse d'Aix et appartiennent maintenant à celui de Fréjus, ne cessa de veiller, comme un gardien fidèle, près du tombeau de la sainte pénitente, y prêchant l'Evangile et y célébrant les louanges de la glorieuse Madeleine, selon l'oracle du divin Sauveur : *En vérité, je vous le dis, partout où sera prêché mon Evangile dans le monde entier, on dira ce que cette femme a fait, afin de perpétuer sa mémoire.*

En effet, André Abellon, né d'une honnête famille, vers 1375, dans la ville de Saint-Maximin, fut appelé de bonne heure à la vie religieuse et obéit sans retard à la divine volonté. En 1403, il était profès et prêtre, et illustrait déjà son Ordre de Saint-Dominique. Parmi ses mérites insignes sous le rapport de la science et de la piété,

(1) Reproduit de "la Couronne de Marie".

on remarquait en lui une activité infatigable pour la propagation de la religion catholique, un zèle ardent pour la restauration de l'observance régulière et une application assidue à prêcher l'Évangile. Et il ne s'y employait pas seulement par les discours ; étant, de plus, habile dans l'art de la peinture, il aimait à composer des images pieuses, pour élever, par elles, l'âme des fidèles vers les choses célestes. Les charges qu'il exerça dans l'Ordre, de Lecteur, de Maître en théologie, de Prieur et de Vicaire général en plusieurs couvents de la Provence, le rendirent très recommandable, non seulement à ses frères, mais au Maître général de l'Ordre, Barthélemy Texier, homme célèbre par sa renommée de sainteté. Fait Prieur de Saint-Maximin, André employa tous ses soins et toute sa sollicitude à favoriser et à répandre la dévotion et la vénération des fidèles envers sainte Marie-Madeleine, soit dans le temple même de Saint-Maximin, soit dans la grotte si connue sous le nom de Sainte-Baume. L'an 1450, appelé à Aix par les consuls de la cité, pour consoler les habitants au milieu d'une calamité publique qui étendait partout ses ravages, il y commença une mission, pendant laquelle, durant plusieurs mois, il ne cessa en ouvrier infatigable, de prêcher la parole de Dieu. Mais ces labeurs apostoliques épuisèrent les forces du Bienheureux ; le 1er mai une maladie grave le saisissait ; chaque jour elle alla en croissant, et, le 15 du même mois, qui était un vendredi, une sainte mort lui donna le repos.

Le Dieu Tout puissant qui répartit à son gré entre divers lieux de la terre les corps des Saints, avait disposé dans sa grande sagesse que la dépouille sacrée d'Abellon fût ensevelie à Aix dans la noble église dédiée à sainte Marie-Madeleine, près de l'autel majeur, du côté de l'Évangile. Sur la pierre sépulcrale on grava son image ornée de rayons et entourée de l'épithaphe suivante : *“ Ici gît le corps du Bienheureux André Abellon, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, qui fut illustre par de grands miracles et mourut l'an du Seigneur MCCCCL. ”*

Aussitôt, l'opinion qu'on avait de la sainteté de l'homme de Dieu et la dévotion des fidèles à son égard se manifestèrent par l'empressement des citoyens de tout ordre d'abord pour assister à ses funérailles, ensuite pour visiter sa tombe. Un autel y fut érigé, des lampes y furent allu-

mées, on y plaça des *ex-voto*, on y suspendit des offrandes en reconnaissance des bienfaits reçus, assurait-on, par l'intercession d'André. Ces manifestations de la dévotion populaire près du sépulcre, furent, il est vrai, interrompues par les violences de la révolution française, alors que la famille dominicaine se vit expulsée, que les fidèles subirent de cruelles persécutions et que le temple de sainte Marie-Madeleine fut violé par le culte impie rendu à la *Déesse Raison*. Quelques indices de vénération se maintinrent cependant et chacun pouvait lire la reproduction de l'épithaphe restée ci-dessus, apposée dès l'an 1703, par les soins du P. Robert, sur l'un des piliers du Sanctuaire. Quand l'ordre public fut rétabli, quoique le tombeau d'Abellon fût soustrait aux regards par un nouveau pavé placé sur l'ancien, en dépit des réclamations faites en son propre nom et au nom du peuple, par le P. Bérage, dominicain, attaché au couvent de la Madeleine avant la révolution ; néanmoins, en 1845, les obstacles ayant été écartés, le sépulcre du serviteur de Dieu, André, fut rendu à son culte et à ses honneurs antiques. Ils augmentèrent même, surtout quand les Frères Prêcheurs, déjà rétablis en France par le très illustre Père Henri Lacordaire, eurent repris possession de leur couvent de Saint-Maximin. Les premiers documents relatifs à cette affaire furent présentés et examinés devant cette Sacrée Congrégation en 1859, avec le cardinal Gaude pour relateur ; mais comme la possession du culte après l'an 1789 n'était pas assez bien constatée, plus tard, pour suppléer à ce défaut, le P. Vincent Ligiez, Postulateur, en vertu d'une autorisation apostolique obtenue par décret du 15 mai 1896, fit instruire à Rome un petit procès ordinaire dans lequel divers témoins compétents et idoines furent entendus : de nouveaux documents, diligemment recueillis, furent compulsés en vue de corroborer les preuves concernant la possession du culte, surtout pendant et après la révolution française jusqu'à nos jours. Toutes choses étant donc préparées, sur les instances du Rme P. André Frühwirth, maître général des Frères-Prêcheurs, et, conjointement avec lui, du P. Maur Kaiser, Postulateur actuel de la cause, prises en considération les Lèvres postulatoires de plusieurs Eminentissimes Cardinaux de la sainte Eglise romaine, et d'un grand nombre d'Evêques, l'Em. cardinal Raphaël Pierotti, relateur



de la Cause, dans la séance ordinaire de la Congrégation des Rites Sacrés, tenue au Vatican le jour indiqué ci-dessous, proposa à la discussion le doute suivant : "*Est-il constant qu'un culte public ecclésiastique soit rendu depuis un temps immémorial au susdit serviteur de Dieu, ou que le cas excepté par les décrets du pape Urbain VIII, de sainte mémoire, existe dans le cas et à l'effet dont il s'agit ?*" Or, les Eminentissimes et Révérendissimes Pères préposés à la garde des Rites sacrés, après avoir entendu la relation du cardinal Ponent et les observations soit orales, soit écrites du R. P. Alexandre Verde, promoteur de la sainte Foi, toutes choses ayant été mûrement pesées, jugèrent devoir répondre *Affirmativement, s'il plaît à Sa Sainteté.* Le 12 août 1902.

De toutes ces choses relation ayant été faite à notre Très Saint Père Léon XIII par le soussigné Cardinal, Préfet de la S. C. des Rites, Sa Sainteté a ratifié et confirmé le Rescrit de la même S. Congrégation, le 19 du même mois et de la même année.

L. † S.

Dominique Card. FERRATA,  
S. R. C., Préfet.

— o —

## LES DOMINICAINS

### A PROPOS D'UN OPUSCULE

Rien ne semble plus mystérieux qu'un cloître.

Un jour, je passais avec un ami auprès de ces murs élevés, silencieux, austères, qui défendent le cloître contre tout regard ou trop profane ou trop indiscret, quand soudain mon ami se tourne vers moi : — "Je voudrais bien, dit-il, savoir au juste ce qui se passe dans ces grandes maisons de moines ! Ça doit être parfois aussi curieux, aussi romanesque, aussi émouvant que dans nos plus tragiques feuilletons modernes !"

Et ces réflexions amicales sont un peu les réflexions de tout le monde. On s'imagine qu'il en va des religieux, comme de ces sociétés secrètes qui pullulent à notre épo-

que : leur existence serait enveloppée d'une voile opaque que l'œil de l'étranger réussit toujours mal à bien percer.

Ai-je besoin d'écrire que rien n'est plus puéril, ni moins fondé ? Et si on en doute, je n'ai qu'à ajouter :

—Voulez-vous sérieusement connaître la vie de ces hommes mystérieux, prenez donc le petit opuscule du R. P. Duchaussoy, et là en une centaine de pages nettes, précises, claires et limpides, vous y lirez la vie et l'histoire les faits et gestes de cette catégorie de moines qu'on appelle les Dominicains.

Cet opuscule est venu à son henre : il a répondu à bien des doutes, il a été consulté par les savants et par les ignorants, il a frayé la voie à beaucoup de jeunes gens, hésitants au début de la carrière. A l'encontre de bien d'autres petits livres, qui, au soir de leur apparition, encombraient déjà les arrières-boutiques des libraires ou les quais de la Seine, celui-ci a fait son chemin dans le monde, et aujourd'hui, après quelques années d'existence, le voilà parvenu à sa quatrième édition !

Comme l'indique le sous-titre, (1) l'auteur l'adresse à un jeune homme, et en dix lettres consécutives il lui parle de la personne de St-Dominique, du passé de l'Ordre, de ses œuvres, des services qu'il a rendus à l'Eglise et à la civilisation.

\*.\*.\*

Les deux lettres consacrées à St-Dominique n'ont pas la prétention sans doute de nous renseigner à fond sur une vie si riche et si pleine de mérites. Ce n'est pas en quelques pages qu'on peut saisir et bien mettre en relief cette grande figure. Pour s'en faire une juste idée, il faut lire la vie du saint par le Père Lacordaire. C'est un modèle du genre. Depuis, on a pu, dans les biographies du fondateur de l'Ordre, s'appuyer sur des documents plus nombreux, —c'est le cas de M. Jean Guirand, dans le "St. Dominique" qu'il a donné à la collection Lecoffré : étude consciencieuse assurément, mais trop sèche à notre avis, et pas assez vivante, — cependant personne n'a encore égalé la magie du style de Lacordaire. *C'est immense comme*

(1) Lettres à un jeune homme sur l'Ordre des Frères Prêcheurs, par le R. P. Pr Paul Duchaussoy, du même Ordre—4ème édition. Société St-Angustin-Desclée, de Brouwer et Cie,—1902—.

*beauté*, disait Chateaubriand. Et volontiers, sous l'impression de ces pages enchanteresses, on souscrit au jugement de l'illustre critique.

Donc, le R. P. Duchaussoy a tracé en quelques coups de crayon les grandes lignes de cette belle figure, et l'essai pour n'être qu'une ébauche vaut la peine d'être lu : il répond exactement au but de l'auteur.

Snivent deux lettres sur l'histoire de l'Ordre : ses docteurs, ses savants, ses artistes. Il n'y a que des éloges à en faire. Le résumé est complet ; on devine qu'il y a là des richesses inestimables.

Un peu plus loin, quand l'écrivain nous parle des commentateurs de St-Thomas qu'il exalte leurs mérites et des talents qui confinent parfois au génie—peut-être se montre-t-il un peu exclusif ?

\*\*\*

La lettre sur les prédicateurs et les missionnaires de l'Ordre est à lire. Quel souffle Apostolique à travers ces pages ! Et comme on sent le zèle de la maison de Dieu en celui qui tient la plume ! Son cœur bat comme le cœur du grand St-Paul, et il nous décrit magnifiquement des œuvres magnifiques. L'histoire des missions dominicaines suffirait à elle seule à illustrer à jamais l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

Et pour ne parler que de ce qui nous touche le plus près : ce sont eux ces moines intrépides qui ont frayé la voie à Christophe Colombe, qui ont aplani les obstacles, sous ses pas, et finalement se sont embarqués sur ses fragiles vaisseaux pour porter aux rivages du Nouveau-Monde le flambeau de la Vérité et de la Civilisation.

“Evangélisateurs des sauvages, les Dominicains s'en font aussi les défenseurs. Qui redira sans émotion le nom de l'incomparable Barthélemy de Las Casas, s'exposant à toutes les fureurs de ses concitoyens, comme aux tempêtes de l'Océan sept fois, pour soutenir la cause des pauvres Indiens !”

\*\*\*

Un chapitre spécial envisage les rapports de l'Ordre avec le temps présent. De tous, c'est le plus vivant et le plus instructif. Après lecture, on reste convaincu que cet Ordre, quoique ancien reste toujours moderne et toujours

actuel. Il convient tellement à notre époque que s'il n'existait plus, il le faudrait ressusciter, "tel qu'il fut fondé, tel qu'il a grandi, tel qu'il a vécu, tel qu'il doit vivre." Par sa législation sage, pondérée et en même temps libérale, (1) il a devancé de six siècles les aspirations de nos sociétés contemporaines.

L'Ordre de St-Dominique a mérité le nom d'Ordre de la Vérité : Dieu l'en a fait le chevalier. Aujourd'hui comme au temps du psalmiste, si le monde se meurt, c'est que les vérités sont diminuées parmi les enfants des hommes. La Vérité ! on n'en veut plus, on la méprise, on l'outrage, et sur les lèvres de l'insensé, comme sur celles du libertin et du philosophe, on surprend le mot de Pilote : *Quid est Veritas ?*

\*\*\*

Mais ce qui effraye surtout, et ce qui scandalise le plus, c'est l'austérité de la Règle. Pour un grand nombre, cette austérité donne lieu à une formidable objection. Certes, l'objection n'est pas neuve ; car, chose étrange ! il y a six siècles, elle se posait dans les mêmes termes qu'elle se pose aujourd'hui. Si l'on en croit les chroniques du temps, les estomacs d'alors ressemblaient beaucoup aux estomacs du XXe siècle. Or, au XXe siècle, voici ce que répond la science, car je veux taire les réponses autrement éloquentes que nous apportent l'Évangile et l'histoire dominicaine :

“L'affaiblissement des tempéraments vient de l'excès du confortable ; la ruine des santés vient de l'excès de nourriture et dans la qualité et dans la quantité. Après des études spéciales et consciencieuses, les plus compétents de nos médecins modernes en sont venus à constater que le régime végétarien est encore le meilleur.

“Je ne veux pas dire que les observances ne soient pas pénibles à la nature, mais elles ne sont pas si nuisibles qu'on veut bien le penser, et surtout, elles ne sont pas disproportionnées aux forces d'une santé ordinaire. . . .”

“Non, ce qui manquait il y a six siècles, et ce qui manque six fois plus aujourd'hui, ce n'est pas la santé, cet-

(1) Nous avouons ne pas comprendre ce que notre correspondant recouvre de cette épithète qui peut être très fausse ou très vraie suivant le sens qu'on lui donne. (Réd.)

te chère et douce santé, c'est ce qui supplée à tant de forces et ce à quoi rien ne supplée : la volonté !"

Qui n'applaudirait à ces paroles si fortes, si vraies, si convaincues ?

\* \* \*

L'opuscule renferme un appendice sur les Frères-Converts. Un appendice ne doit jamais être long, mais en vérité celui-ci semble trop court. Combien de jeunes gens dans nos villes et nos campagnes, à l'âme pure, ouverte, enthousiaste, qui ne demanderaient pas mieux que de s'enrôler dans la milice des Prêcheurs s'ils la connaissaient davantage ! Ils voudraient—et c'est l'aspiration la plus ardente, la plus ingénue de leur cœur—ils voudraient aller au ciel par les chemins les plus sûrs et les plus directs, eh bien ! on pourrait remettre entre leurs mains ce petit volume, si le chapitre qui les concerne était plus documenté plus riche de détails. On y lit sans doute de belles paroles à leur adresse, mais on voudrait en lire d'autres encore et telles que l'auteur a le secret d'en écrire ! Il faut espérer que la cinquième édition comblera cette lacune que nous nous permettons de signaler. (1)

L'édition de 1902 renferme un nouvel appendice sur le Tiers-Ordre et une dixième lettre sur les dévotions dominicaines. Elle nous apprend des choses qu'on ignore trop dans le monde des fidèles. Nous n'en signalerons ici, que deux : la première concerne la dévotion envers la Sainte Eucharistie.

De nos jours, cette dévotion a pris un accroissement aussi remarquable que consolant. Le pape Léon XIII nous en parlait avec grande satisfaction dans l'une de ses dernières encycliques. Mais parfois on entend des paroles si étranges à ce sujet qu'on croirait—selon la remarque plaisante faite un jour au sortir d'un sermon—que cette dévotion a été découverte au XIXe siècle !

Et cependant, c'est à un Frère-Prêcheur, le R. P. Dominique Stella, que l'on doit la première confrérie du St-Sacrement. Il y a bien des années de cela, plusieurs

(1) Nous apprenons au dernier moment, et de bonne source, que l'Auteur a l'intention de consacrer aux Frères-Converts un travail spécial, et que, vu l'importance du sujet, il le traiterait à part dans une nouvelle brochure. Nous applaudissons à ce projet, et souhaitons qu'il se réalise bientôt.

siècles même qu'il eut l'heureuse inspiration de l'établir à Rome dans l'Église Dominicaine de la Minerve.

Deuxième détail qui ne manque pas d'intérêt. C'est un Dominicain, le bienheureux Alvare de Cordoue, qui le premier eut l'idée de faire un chemin de croix, hors les murs de Jérusalem. Au retour d'un pèlerinage en Terre-Sainte, la dévotion aux souffrances de N. S. l'avait tellement saisi et pénétré qu'il érigea dans le jardin de son Couvent plusieurs stations, commémorant celles du Prétoire au Calvaire. L'idée était bonne : elle fut féconde, et en très peu de temps elle se répandit à travers le monde. Aujourd'hui pas une église, depuis la superbe basilique jusqu'à la plus modeste chapelle des missions, qui n'ait son chemin de la Croix !

\*\*\*

Que de choses encore je pourrais signaler dans ces pages si courtes, mais si substantielles ! C'est une œuvre de haute conscience où la lumière circule.

Le style est sobre, précis et généralement bien approprié au sujet. Cependant on y relève parfois une tendance à la déclamation et aux trop grandes envolées : la lettre demande plus d'aimable abandon et plus de simplicité ; on y recherche moins le ton du prône que celui de la causerie ; et souvent on se croirait ici plutôt au pied d'une chaire que dans un cercle d'intimes amis.

La phrase aussi n'est pas toujours assez châtiée. Quelques incorrections fâcheuses la déparent et la rendent obscure. On y remarque un trop grand amour des épithètes, surtout des épithètes sonores et *colossales* comme celles qui s'entassent à la page 31. Jusqu'aux typographes qui ont laissé échapper d'ici, de là, quelques coquilles, mais en revanche ils ont donné à l'ouvrage une forme très attrayante et qui fait honneur à la Société Saint-Augustin.

Cette chicane de détails n'enlève rien au mérite de l'œuvre. Elle est inspirée par une conviction ardente, désireuse de se communiquer. D'ailleurs le R. P. Duchaussoy n'est pas un inconnu au Canada. Il y a passé quelques années de sa vie, les plus belles comme il se plaît à dire souvent. Vaillant apôtre du Christ, vrai fils de St-Dominique, sans cesse il a fait retentir sa parole du haut de nos

chaires, et ceux qui l'ont entendu savent avec quel éclat, quel succès !

Ce zèle qui le caractérisait ici, il ne l'a pas perdu de l'autre côté des mers. Devenu maître des Novices à Amiens. C'est un nouveau champ qui s'est ouvert à son ardeur dévorante.

Écoutons-le plutôt: ce sera le mot de la fin, et je l'emprunte à sa neuvième lettre :

—“Que me reste-t-il à vous dire, mon cher ami ? je vous ai exposé le but de l'Ordre, je vous ai dit quelques mots de sa glorieuse histoire, je vous ai fait pressentir la grande tâche qu'il a été appelé à remplir. Vous l'ai-je fait apprécier et aimer ? je n'ose n'en flatter, mais je le demande à Dieu; et s'il m'était permis d'ajouter un mot personnel, pensant à la grâce insigne que Dieu m'a faite de m'appeler à cet Ordre, aux suaves douceurs que j'y ai goûtées, au bien que j'y pourrais procurer si j'en étais moins indigne, je vous répéterais les paroles de St-Paul au roi Agrippa. Celui-ci lui disait: “Pour un peu vous me persuaderiez de me faire chrétien. “Et St-Paul répondait :”—Plût à Dieu qu'il ne s'en fallut guère, et même rien, que non seulement vous, mais encore tous ceux qui m'entendent, vous deveniez aujourd'hui tel que je suis”.

Le grand captif, montant les chaînes dont il était chargé, ajoutait : “à l'exception de ces chaînes.—“Pour moi, considérant les douces chaînes de la vie religieuse qui me font le volontaire captif du Christ et de son Église, je ne crains pas de le dire, les baisant avec amour : *Etiam cum vinculis his*, même avec ces chaînes, que, pour la gloire du Seigneur Jésus et le bien de votre âme, je vous souhaite de tout cœur.”

MANBO.

— o —



## CHRONIQUE

Pour nous l'évènement du mois a été la grande fête du *Rosaire*. A St-Hyacinthe elle a été aussi solennelle que l'ont permis les circonstances. Le concours des fidèles a été édifiant autant sinon plus que les années précédentes : Confessions et communions en très grand nombre, visites continuelles à l'église, récitation publique du Rosaire interrompue seulement par les offices solennels.

Mgr l'évêque de St-Hyacinthe a tenu à célébrer pontificalement la grand'messe, entouré et assisté de l'élite de son clergé. Il nous a fallu malheureusement renoncer, à cause de la pluie, à la grande procession dans les rues de la ville, organisée pour l'après-midi. Mais aux vêpres l'église était remplie et le soir, la foule plus nombreuse encore put reprendre dans le jardin de l'église magnifiquement illuminé la procession manquée l'après-midi. C'était vraiment un beau et consolant spectacle de voir ces fidèles de tout âge et de toute condition tenant d'une main un cierge allumé et de l'autre leur chapelet, marcher recueillis en récitant le rosaire ou en chantant les mystères. La Vierge a dû être contente de ses enfants.

Partout, du reste, dans nos paroisses, la dévotion du Rosaire s'enracine et se développe. Le mois d'octobre est bien, comme le désire Sa Sainteté Léon XIII, un mois de prières publiques, qui élèvent les âmes dans la contemplation des mystères de la vie de Jésus, et renouvelle la ferveur et la piété chrétiennes.

\* \* \*

Nous accusons réception de deux excellents ouvrages publiés par la librairie H. Oudin : *Le Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort*, J. M. Tessier—et : *La vie spirituel à l'école du Bx L. M. Grignon de Montfort*.—par le R. P. Antonin Lhoumeau.

Le premier est une vie courte, intéressante et très édifiante du grand saint que Dieu a suscité pour renouveler la piété chrétienne dans l'ouest de la France au XVIIIe siècle et combattre les erreurs ansénistes par les deux grandes dévotions traditionnelles du Rosaire et du Chemin de la Croix. Nous la recommandons à nos lecteurs. Ils y trou-



veront des lectures très instructives et fortifiantes, et remarqueront facilement que la caractéristique de ce saint à l'allure si originale et si personnelle, c'est avec le désintéressement de lui-même, le bon sens et la logique de la foi. C'est un Saint de caractère, à qui Dieu fait la grâce de conclure.

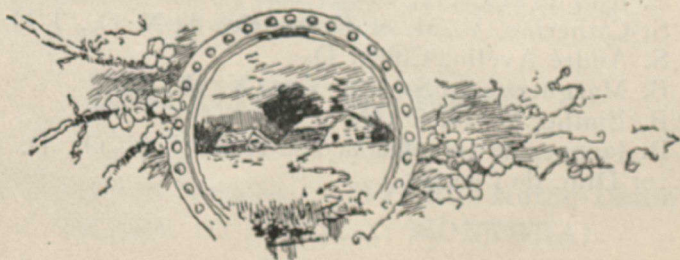
Le deuxième se recommande davantage à ceux qui aiment les livres de piété où la doctrine et la théologie ne sont pas absentes. Les esprits superficiels croient facilement que la théologie est étrangère à la piété, et que la doctrine s'allie difficilement à la dévotion. De fait depuis un siècle on a fait beaucoup de théologie sans piété et pratiqué surtout des dévotions sans doctrine et sans théologie. Mais dans les écrits et la vie des saints il n'y a point de science sans piété sans ni de piété doctrine. Cela est vrai surtout du Bx Ls-Marie Grignon de Montfort. \* Le R. P. Lhoumeau en a fait la preuve en commentant le *Traité de la vraie Dévotion à la Ste-Vierge* du Bienheureux. La preuve est solide et sérieuse et convaincra les théologiens que dans sa langue originale le Bx n'a fait que traduire les enseignements spirituels du grand Maître de toute mystique et de toute théologie, St-Thomas d'Aquin.

— o —

#### DÉFUNTS

Mlle Esther Contant, Montréal ; Mlle Émilie Bussière, Lewiston Me. ; Mlle Alda Larivière, Manchester ; L'Hon. J. Royal, Montréal ; J.-B. Desrosiers, Holyoke Mass ; Mde Jean Leclair, Montréal ; Rév. Sr St-Pierre, (née Hedwige Pelletier) ; Ret. de la Prés. de M., déc., le 4 oct., Farnham ; L'hon. juge Bourgeois, Trois-Rivières.

— o —



CALENDRIER DOMINICAIN DU MOIS DE NOVEMBRE

INDULGENCES DE NOS CONFRÉRIES.

- 1 La Toussaint, T. D. Ind. plén. du Ros. et Nom de Jésus.
  - 2 XXII Dim. P. O. T. et 1er du mois de l'Oct. Ind. p. conf. du Ros.
  - 3 Commémoration des fidèles défunts. T. D.
  - 4 S. Charles Borromée Ev. et Conf., D.
  - 5 B. Martin de Porrès Conf. N. O., D.
  - 6 Ste-Angèle de Merici, V. D.
  - 7 B. Pierre de Ruffia, Mart. N. O., D.
  - 8 Oct. de la Toussaint, Solennelle.
  - 9 XXIII Dim. P. O. T. et 2ème du mois. Patronage de la B. Vierge Marie, T. D. Ind. plén. p. conf. du S. Nom de Jésus.
  - 10 B. Jacques de Voragine Ev. et Conf. N. O., D.
  - 11 St-Martin Ev. et Conf., T. D.
  - 12 Dédicace de la Basilique de St-Sauveur, D.
  - 13 S. Didace Conf., Simple.
  - 14 B. Jean Liccius Conf. N. O., D.
  - 15 B. Albert le Grand Ev. et Conf. N. O., T. D.
  - 16 XXIV Dim. P. O. T. et 3ième du mois. B. Lucie V. N. O., D. Ind. plén. p. Conf. du T. S. Sacrement.
  - 17 S. Grégoire le Thaumaturge Ev. et Conf., D.
  - 18 Dédicace de la Basilique des SS. Apôtres, D.
  - 19 Ste-Elisabeth. Vve., D.
  - 20 S. Félix de Valois, Conf., D.
  - 21 Prés. de la B. V. Marie, T. D. Ind. plén. p. Conf. du Ros.
  - 22 S. Cécile, V. M. D.
  - 23 XXV Dim. P. O. T. et 4ième du mois. S. Clément pape M., D.
  - 24 S. Jean de la Croix, Conf., D.
  - 25 St-Catherine, V. M. et Protectrice de N. O., T. D.
  - 26 S. André Avelin, Conf., D.
  - 27 B. Marguerite de Savoie, Vve. N. O., D.
  - 28 B. Emilie, V. N. O. D.
  - 29 B. Jacques de Benefactis, Ev. et Conf. N. O., D.
  - 30 1er Dim. de l'Avent.
-



ST JEAN DE LA CROIX

EAU  
DE  
Mélisse .. Carmes  
**BOYER**

Seul Successeur des Carmes



SAINTE THERESE

**PARIS — 14, Rue de l'Abbaye. — PARIS**

Souveraine contre le Choléra, les Dyssenteries,  
les Maux d'Estomac; — d'un prompt secours contre  
l'Apoplexie, Évanouissements, Malaises, etc.

GENÈVE

CONTREFAÇONS

DEPOT GENERAL POUR LE CANADA  
**ROYER ROUGIER FRÈRES, Montréal**

Exiger la Signature de

DÉTAIL DANS TOUTES LES PHARMACIES

## TISSUS SPECIAUX

— POUR —

# Communautés Religieuses

MERINOS, SAYS,

DRAP DE SÉDAN,

VOILES, TOILES, Etc.

Importation directe des Premières Manufactures Françaises.  
*Envoi d'Echantillons sur demande.*

## ROUGIER FRERES,

Compagnie incorporée.

No 9 Place des Vosges,  
PARIS.

1597 Rue Notre-Dame  
MONTREAL.



**A. BLONDIN & CIE,**  
PLOMBIERS SANITAIRES,  
**ST-HYACINTHE, P. Q.**

Fornaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur.  
Gas, Bains, Water-Closets, etc., etc.

**SPECIALITÉS :**



Eglises, Presbytères et  
Communautés Religieuses.

**S. Bourgeois & Cie.,**

Place du Marché, St-Hyacinthe.

EPICERIES, PROVISIONS, FERRONNERIES, QUINCAILLERIES,  
VINS, LIQUEURS, PEINTURES, HUILES,  
POÊLES, CHAUX, PLATRE, ETC.

**PAQUET & GODBOUT,**

**ENTREPRENEURS  
D'EGLISES,**

Manufacturiers de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures de toutes sortes  
Découpage, Tournage, Plainage et Embouvetage.

**SPECIALITE :** Ameublements d'Eglises et de Maisons d'Education.

No. 17 à 31 Rue William, ST-HYACINTHE, P. Q.

**N. P. VIENS, Leduc & Lebel**

Marchand au détail de  
Fruits domestiques et importés,

EPICERIE GÉNÉRALE, CONFISERIE,  
LÉGUMES,

Coin des rues Cascades & Mondor

**ST-HYACINTHE.**

**Maison Canadienne**

COIN DES RUES CASCADES ET MONDOR,

**ST-HYACINTHE.**

Les Marchandises Sèches sont notre  
spécialité. Nous achetons direc-  
tement des manufactures.